

# LE VRAI COÛT DES ÉTUDES

Frais de scolarité en hausse, prêts étudiants à taux indécents, parents surendettés. A l'aube de la plus grande réforme scolaire depuis les années 70, focus sur le véritable prix de l'excellence.

**V**ice-recteur aux affaires étudiantes, Jean-Michel De Waele dresse un constat alarmant: "Si on en faisait un film, on dirait qu'on a exagéré". Les demandes de bourses et autres aides sociales explosent. En dix ans, le nombre d'étudiants qui font appel au CPAS a ainsi bondi de 125 % en Wallonie et de plus de 200 % à Bruxelles. Au point de (re)faire de l'argent un facteur essentiel d'inégalités scolaires? "Outre ceux qui émergent au CPAS ou ceux qui préfèrent cacher leur précarité, un étudiant de l'ULB sur quatre demande une aide sociale. Il y a davantage de dossiers et les demandes sont de plus en plus lourdes." Il faut dire que le coût d'une année d'étude en Belgique est lui aussi de plus en plus élevé. Selon que l'étudiant loge en kot ou chez ses parents, il leur (ou lui) en coûtera en moyenne entre 1.500 et 6.000 euros par an. En intégrant la totalité des dépenses d'un étudiant universitaire (minerval, logement, syllabus, alimentation, loisirs...), l'ULg arrive même au montant de 10.000 euros annuels. Un couple issu de la classe moyenne avec deux enfants à l'université y consacrera donc la moitié de ses revenus.

Un boom des frais de scolarité dont on ne compte plus les répercussions. Selon le dernier coup de sonde du prestataire de services RH Randstad, le nombre d'étudiants exerçant une activité rémunérée pendant l'année scolaire a ainsi presque doublé par rapport à la première enquête de 2004. Aujourd'hui, plus d'un étudiant sur deux travaille pour payer ses études. Une précarité qui en appelle une autre. Malgré les quelques assouplissements de la réglementation sur le travail étudiant et le renforcement de la lutte contre la fraude sociale, → 18 % des étudiants affirment qu'ils bossent sans avoir le moindre contrat. "On remarque bien cette tendance via la présence au cours, poursuit Jean-Michel De Waele. De plus en plus de jeunes écrivent en effet à leur

professeur pour s'excuser de ne pas participer à tel séminaire ou tels travaux pratiques parce qu'ils doivent travailler pour payer leur loyer et leur nourriture."

Ce qui n'est heureusement pas encore le cas dans l'enseignement obligatoire. Quoique, là aussi, les frais de scolarité ne soient plus ce qu'ils étaient. En moyenne, une année scolaire coûte 1.225 euros dans le primaire et plus de 1.500 euros dans le secondaire, selon la dernière enquête menée par la Ligue des Familles. Un constat d'autant plus interpellant que certains frais normalement interdits (la vente du journal de classe, la location de la salle de gym ou le forfait "frais administratifs", par exemple) continuent d'être demandés aux parents. Des parents de plus en plus sur la corde. Un ménage sur quatre indique d'ailleurs que la scolarité de son ou de ses enfants l'a obligé à rogner sur certaines dépenses de la famille. Tandis qu'un parent sur dix admet avoir sollicité une aide financière auprès d'un proche pour faire face aux dépenses scolaires. Alors que la Constitution belge et la Convention internationale des Droits de l'enfant garantissent pourtant la gratuité de l'enseignement...

À l'heure du Pacte d'excellence - le plus gros chantier depuis celui du rénové dans les années 70 -, doit-on craindre une nouvelle envolée de ces frais de scolarité? L'État sera-t-il en mesure, comme il le promet, d'inscrire cet éventail de réformes (lire ci-dessous) dans une neutralité budgétaire? Débarquée au pupitre de ministre de l'Enseignement en remplacement de Joëlle Milquet (inculpée pour "prise illégale d'intérêt" dans le dossier concernant certains employés de son cabinet), la CDH Marie-Martine Schyns aura-t-elle les épaules assez larges pour faire atterrir ce Pacte? Rencontre avec cet ex-prof de français, de religion et d'histoire.

**❑ Puisqu'il paraît que vous ne pratiquez pas la langue de bois, quelle a été votre réaction quand vous avez appris que vous repreniez ce dossier brûlant?**

**MARIE-MARTINE SCHYNS** - Je me suis dit que c'était une formidable opportunité pour le monde de l'école. En tant que prof, je sais très bien que tous les acteurs de l'enseignement ne partagent pas les mêmes positions mais, à force de discussion, on doit pouvoir relever le défi. On est en tout cas arrivé à un moment où cela peut se faire.

**❑ Même pas peur?**

**M.-M.S.** - Peur, non. Mais je peux vous assurer, en revanche, que je suis bien consciente de la responsabilité. Je suis d'ailleurs souvent sur le terrain, dans mes dossiers, et je n'ai pas pris beaucoup de congés...

**❑ Concrètement, quelles sont les premières réformes attendues?**

**M.-M.S.** - Il est encore trop tôt pour le dire. Le consultant McKinsey a pris toutes les propositions du monde scolaire et les passe à travers des analyses d'impact en termes d'équité, d'efficacité et de budget. Ces analyses vont ensuite être proposées au groupe central qui reproduira alors un avis cet automne. On aura donc une décision cette année! Mais le Pacte ne va pas atterrir comme ça. Il faudra l'installer progressivement, dans la durée.

**❑ Ce Pacte suscite déjà la polémique, en raison notamment du financement des travaux par des mécènes, dont McKinsey. On parle de plusieurs millions d'euros. Écolo a d'ailleurs déposé une motion réclamant toute la transparence sur ce financement. Est-ce vraiment sain de confier un tel dossier d'intérêt public à des firmes privées?**

**M.-M.S.** - Il ne faut pas voir le mal partout. On n'a d'ailleurs jamais rencontré ces mécènes. La Fédération Wallonie-Bruxelles a pensé que les compétences de McKinsey pouvaient être utiles pour aider à la décision. Je dis bien "aider" à la décision. Ceux qui voient une ingérence ne saisissent peut-être pas la plus-value de posséder des données de base, des comparaisons avec d'autres pays, différents modèles. Mais toutes les propositions que McKinsey a chiffrées viennent du groupe central où ce consultant n'est absolument pas présent. Pas plus que lors des décisions en amont. Notre enseignement a besoin d'ambitions et ce serait dommage de ne pas se servir de cette expertise-là.

**❑ On imagine que les premières mesures à passer seront les moins coûteuses, voire celles qui rapporteront, comme la suppression du redoublement avant la fin de la troisième secondaire, non?**

## UN ÉTUDIANT DE L'ULB SUR QUATRE DEMANDE UNE AIDE AU SERVICE SOCIAL.

**M.-M.S.** - Pas forcément, car on va mettre en relation le coût de ces mesures avec leur efficacité. Mais il est clair qu'il y a unanimité du groupe central sur l'importance de renforcer ce tronc commun qui sera davantage polytechnique et ouvert aux intelligences multiples comme l'esprit d'entreprendre ou la créativité.

❑ **En ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires et l'allongement de la journée de cours, en revanche, on parle d'un coût de quelque 500 millions d'euros...**

**M.-M.S.** - Contrairement à ce qui a été dit, les documents du groupe central ne parlent pas d'allonger chaque jour-

née de cours jusque 17h30! On envisage plutôt une heure ou une heure et demie supplémentaire. Et une heure de plus en primaire ne nous mène pas à 17h30. Et puis, veut-on rallonger la journée de cours pour proposer aux élèves des activités sportives et culturelles? En partenariat avec les académies et les clubs de sport? Ce ne sera pas évidemment le même budget. En tout cas, les acteurs du Pacte sont bien conscients de l'impact de cette décision sur la vie des familles. Avant de la prendre, on veut donc une étude de faisabilité approfondie.

❑ **Alors que l'opposition redoute la mise au frigo du Pacte sous couvert de manque de moyens, maintenez-vous que toutes ces réformes ne coûteront pas un centime?**

**M.-M.S.** - C'était la ligne de départ. Mais lors des premières discussions au gouvernement de la Fédération, le ministre-président Rudy Demotte a ouvert un peu le champ en disant que le fédéral et l'Europe pourraient peut-être nous laisser davantage de marge. Pour le moment, on ne sait donc pas encore si la trajectoire budgétaire initialement prévue sera respectée. Et soyons clairs: tout le monde est en train de faire tourner ses chiffres pour voir s'il nous reste du mou pour des priorités... L'idée n'étant bien sûr pas de creuser la dette pour les générations futures mais bien de voir si des moyens complémentaires doivent être dégagés. En tout cas, on se battra pour.

❑ **Cette rentrée scolaire est aussi celle du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) qui remplace en tout ou en partie celui de religion ou de morale dans l'enseignement primaire officiel. Qui va donner ce cours et quel est au juste son programme?**

**M.-M.S.** - Son contenu est bien défini et se base sur des dizaines de fiches de travail qui explorent des situations très concrètes. Mais cela n'en reste pas moins un cadre provisoire car on va voir ce qui fonctionne et ce qui est moins pertinent. Quant à ceux qui le dispensent, on leur a demandé dans un premier temps d'acquiescer un module de neutralité avant le certificat de didactique en EPC prévu pour 2020. →

COMPTEZ 1.225 € POUR  
UNE ANNÉE DE PRIMAIRE,  
1.500 POUR LE SECONDAIRE.

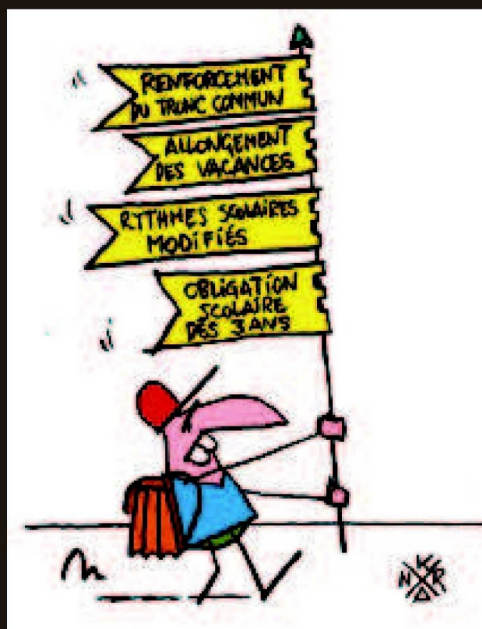
## LES QUATRE GRANDS AXES DU PACTE

**RENFORCEMENT DU TRONC COMMUN** à partir de l'enseignement fondamental et jusqu'à la troisième secondaire. L'élève reste donc dans la même filière et sans redoublement possible.

**MODIFICATION DES RYTHMES SCOLAIRES.** La journée débute à 8h30 au plus tôt et est allongée de une heure pour y insérer une activité culturelle, artistique ou citoyenne.

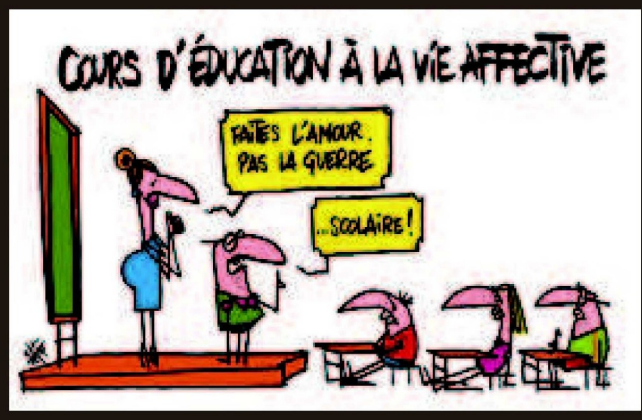
**ABAISSEMENT DE L'OBLIGATION SCOLAIRE DE 6 À 3 ANS.** Si 97 % des enfants belges sont inscrits en maternelle, la fréquentation réelle est, elle, très aléatoire.

**ALLONGEMENT DES VACANCES.** Afin de soulager les élèves, l'année scolaire sera répartie en périodes de sept semaines de cours suivies à chaque fois de deux semaines de vacances. Les congés d'automne et de printemps seront donc allongés. Mais pas question de toucher aux grandes vacances d'été...



## SOUTIEN À L'EXCELLENCE OU PROPAGANDE?

Outre les interrogations légitimes sur le contenu du nouveau cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, un autre cursus semble également poser question: le cours d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, obligatoire depuis 2012. Surtout si on y distille une propagande pro-vie... C'est en tout cas ce que révélait *La DH* en juin dernier. Selon le quotidien, l'ASBL catholique "Croissance" (!) aurait prêché sa bonne parole anti-avortement dans quelque 23 écoles wallonnes et bruxelloises. "On a immédiatement envoyé une inspection sur place, rassure-t-on au cabinet de la ministre de l'Enseignement. On attend son rapport mais, d'après les premiers éléments, il n'y aurait aucun problème. D'autant que ces personnes ont été formées à l'ULB..." En collaboration avec son homologue Isabelle Simonis, en charge de la Jeunesse, Marie-Martine Schyns travaille néanmoins à la création d'un label qui permettrait aux écoles de faire appel à des intervenants extérieurs... mais validés par la Fédération.



## "CIBLER LES PLUS PRÉCARISÉS EST OBSCÈNE"

Face à la pauvreté de certains étudiants, de nouveaux prêts leur sont octroyés par les banques. A des taux hallucinants.

Est-ce le début d'une "américanisation" de notre enseignement supérieur? Conséquences de la précarisation croissante des étudiants, de nombreux organismes financiers proposent désormais des "crédits études". A des taux insolents. Auprès de la banque en ligne Credipolis, par exemple, un emprunt de 5.000 euros remboursable en trois ans leur sera ainsi facturé... 12,49%! Des prêts à la consommation à des taux similaires, voire supérieurs à ceux des "prêts sans objet". Plutôt paradoxal quand on sait que ces emprunts ont pour vocation d'assurer une carrière professionnelle...

"Comment est-ce même légal?, s'insurge Jean-Michel De Waele, le vice-recteur aux affaires étudiantes et à la politique sociale de l'ULB. Ces banques qui ciblent les étudiants les plus précarisés avec leurs emprunts à des taux scandaleux sont obscènes. Tout comme la plupart des crédits qui visent le quart-monde, d'ailleurs." Et de pointer

la précarité alarmante de nombre d'étudiants mais aussi leur naïveté et leur faible expérience. "N'oublions pas qu'il s'agit de jeunes consommateurs qui n'ont jamais géré un budget ni rempli une feuille d'impôts. Quand vous avez la corde autour du cou et qu'on vous propose six mois de loyer en 24 heures chrono, c'est évidemment terriblement tentant. Sauf que cela va encore vous enfoncer un peu plus. Une banque publique ne pourrait-elle pas accorder ces prêts à des taux zéro?" A l'ULB, on propose déjà ce type d'emprunts sans intérêt. Pour des petites sommes (500 euros en moyenne) remboursables à hauteur de 20 euros mensuels. "Mais cela nous coûte très cher puisque le simple fait de réclamer un versement qui n'a pas été honoré nous coûte plus cher que la somme impayée!"

**POUR 5 EUROS PAR AN, UN ÉTUDIANT SE VOIT PROPOSER UNE CARTE DE CRÉDIT...**

Combien de jeunes tombent dans ce traquenard tendu par ces banquiers sans scrupules? Pour le savoir, nous avons pris contact avec la plupart de ces enseignes. Sans succès. Chez Belfius, qui propose un prêt étudiant à un taux annuel de 8,60 % - soit trois fois plus cher qu'un crédit auto -, on prend tout de même la peine de nous répondre. Une seule fois. *"Nous proposons en effet aux étudiants des ouvertures de crédit et des prêts à tempérament mais ceux-ci ne font pas l'objet d'un suivi chiffré spécifique"*, déclare Belfius, qui affirme par ailleurs que l'intérêt pour ce type de produit reste "très faible". Voilà donc une banque qui ne comptabilise pas les emprunts qu'elle accorde... Notons par ailleurs que la plupart de ces enseignes octroient aussi des cartes de crédit spécial étudiants facturées 5 euros l'année, au pire, et dont certaines sont même octroyées sans qu'il soit nécessaire de posséder un compte courant. Même indignation du côté de la Fédération des étudiants francophones (FEF). *"Ce sont des pratiques abjectes!"*, assène Maxime Mori, son nouveau

président, qui souligne l'urgence de mettre en place un véritable plan de lutte contre la pauvreté des étudiants. *"Logements, frais de stages, blocus assistés, matériel informatique, logiciels... Face à l'augmentation des coûts indirects liés aux études, de plus en plus de jeunes émargent au CPAS, et ce qui devait constituer le dernier filet social est en train de devenir la norme."*

Avant de passer par ces prêts étudiants, voire par la case CPAS, il existe pourtant plusieurs alternatives. Des bourses octroyées par les universités aux allocations d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des aides européennes à celles proposées par des fondations privées, les étudiants belges peuvent bénéficier de nombreux soutiens financiers. *"En ces temps de populisme, poursuit Jean-Michel De Waele, il est toujours bien vu de tirer sur le politique, mais il faut reconnaître que la Fédération a une vraie politique de bourses dotée des moyens financiers nécessaires. Les étudiants les plus précarisés ont droit à ces bourses et peuvent aussi être exemptés de minerval. Je suis très critique envers certaines de ces mesures mais il faut bien admettre que le ministre Marcourt a des sensibilités réelles à ce niveau-là."* Jean-Claude Marcourt a d'ailleurs annoncé qu'il allait réformer les critères d'octroi de ces bourses d'études. Alors que les étudiants boursiers devaient réussir leur année pour continuer à bénéficier de ce soutien financier, le critère de réussite sera abrogé. Une bonne nouvelle qui devrait concerner près de 9.000 étudiants en Wallonie mais dont le *"dérapiage budgétaire majeur"* inquiète l'Inspection des Finances. C'est que le surcoût ne devrait pas se monter aux 3,5 millions d'euros annoncés par le ministre mais bien au double de cette somme. Un montant pourtant dérisoire au vu des conséquences dramatiques de la précarité des étudiants. - H.N.

☑ **Que pensez-vous de la lettre envoyée aux familles par la FAPEO, la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel, pour leur suggérer d'opter**

**pour les deux heures de cours de citoyenneté au lieu du cours de religion?**

**M.-M.S.** - Moi, je suis légaliste. La Constitution prévoit qu'il y ait un cours de religion et un équilibre a été trouvé entre celui-ci et le cours de citoyenneté. Je le respecte mais je veux aussi que l'on respecte le choix des parents. Et je ne supporte pas qu'on puisse interférer sur ce libre choix. Tous ceux qui font ça dépassent leur rôle et ne prônent donc pas une société tolérante et ouverte d'esprit.

☑ **Les associations de parents n'ont-elles pas le droit d'envoyer un simple courrier?**

**M.-M.S.** - C'est leur liberté mais qu'elles respectent aussi celle des autres. Non, je ne trouve pas ces pressions acceptables.

☑ **Ce nouveau cours a-t-il vocation à lutter contre le radicalisme?**

**M.-M.S.** - Je ne pense pas qu'on puisse déradicaliser un élève avec un cours. Et puis, les enseignants n'ont pas besoin d'être profs de citoyenneté, de religion ou de morale pour être attentifs et déconstruire ce genre de discours.

☑ **Le Pacte prévoit-il par ailleurs de renforcer le budget sécurité?**

**M.-M.S.** - On n'a reçu aucun signal du fédéral qui nous laisserait penser que les écoles pourraient être des cibles. Même si on a maintenu le niveau d'exigence par rapport à la sécurité des bâtiments. On propose aussi que les directeurs qui le souhaitent puissent être formés pour améliorer la sécurité. Notamment en recevant les experts de nos équipes mobiles qui ont été formées par la police. →

☑ **Alors que les écoles flamandes disposent en moyenne de 25 ordinateurs pour 100 élèves, leurs homologues wallons ne bénéficient que de 8,5 appareils. Comment expliquer un tel retard?**

**M.-M.S.** - Je ne sais pas si on peut l'expliquer et s'il faut toujours comparer le nord avec le sud du pays. La stratégie numérique est une des priorités du Pacte mais il ne s'agit pas pour autant d'inonder les écoles de tablettes. Cela n'a aucun sens. Là, c'est l'enseignante qui parle. L'informatique doit être un outil au service d'un vrai projet pédagogique.

☑ **Connaissez-vous les frais de scolarité de vos enfants?**

**M.-M.S.** - Non, pas par cœur! Mais ce n'est pas énorme car mes filles sont en début de primaire. La piscine me revient à 1 euro la séance et on m'a prévenue un an à l'avance des frais des classes vertes, par exemple.

☑ **Selon la Ligue des Familles, un quart des parents paie pourtant plus de 1.000 euros pour les sorties et voyages scolaires. La gratuité de l'enseignement est-elle un leurre?**

**M.-M.S.** - Personne n'a jamais dit que l'école était gratuite! C'est l'accès à l'enseignement qui est libre et ne peut donc être soumis au paiement d'un minerval. Mais ça, c'est le contexte légal et j'entends bien que, sur le terrain, les parents rencontrent des difficultés. Il faut donc plus de

transparence et mieux les informer des frais qui les attendent dans telle école, tel réseau. En commençant par les maternelles, le Pacte va d'ailleurs œuvrer à renforcer cette gratuité. Quant aux voyages scolaires, pourquoi ne pas établir des plafonds? C'est une question qui me tient à cœur depuis longtemps, mais il faut bien y réfléchir, car si on fixe des plafonds, certaines écoles risquent de les prendre pour des standards...

**❑ Vous semblez en tout cas y aller à tâtons... Que répondez-vous à ceux qui pensent que vous n'avez pas les épaules assez larges pour faire atterrir ce Pacte?**

**M.-M.S.** - Je crois savoir d'où ça vient (*rire*)! On estime peut-être que je ne communique pas assez, que je ne suis pas très visible, mais les gens qui ont travaillé avec moi savent que lorsque je veux prendre des décisions, je le fais. Et là, je suis très claire: on va en prendre! Et puis, il n'y a pas que moi qui dois avoir les épaules assez larges. On est toute une équipe et le Parlement doit aussi arriver à un consensus car je nous vois mal ne pas tenir compte de l'avis du MR et d'Écolo. Tous les acteurs concernés vont donc aussi devoir porter ces réformes. Sinon cela ne s'appellerait pas un pacte.

**“PERSONNE N'A JAMAIS DIT QUE L'ÉCOLE ÉTAIT GRATUITE! C'EST L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT QUI EST LIBRE...”**

## LE SPLEEN DES DIPLÔMÉS

**A la veille du premier jour du reste de leur vie hors de l'école, certains préfèrent retarder l'échéance. D'autres regrettent au contraire que leur carrière professionnelle soit si lente à démarrer.**

**A**près trois ans, cinq ans, ou même plus, passés dans une bulle estudiantine bercée d'insouciance, les jeunes diplômés du supérieur s'apprennent à faire le grand saut. Plus jamais ils ne prendront le chemin de la rentrée académique. Bienvenue dans le monde réel. Sauf que cette nouvelle réalité, celle du travail, beaucoup ne sont pas prêts à l'encaisser. Certains jouent les prolongations en entamant un master complémentaire. D'autres bottent en touche et s'accordent quelques mois de répit à l'étranger (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande), loin, très loin du métro-boulot-dodo routinier qu'on leur promet et qui les décourage déjà.

*Quand on sort des études, on n'a pas forcément envie de se mettre directement à travailler. Personnellement, j'avais besoin de me détendre et de profiter un peu de mon temps libre avant de chercher un emploi. C'était une erreur.”* Pierre va fêter ses 24 ans la semaine prochaine. Et son deuxième anniversaire sans emploi fixe en même temps. Diplômé d'un bachelier en comptabilité de la HELHa à Mons en août 2014, il ne voulait ni voyager, ni entamer de nouvelles études. Satisfait d'être parvenu au bout de son cursus, il souhaitait simplement prendre du recul par rapport à sa nouvelle condition: demandeur d'emploi. Sauf que dans un C.V., un trou béant ne fait pas toujours bonne impression. *“À l'école on nous rassurait en disant qu'on trouverait directement du boulot comme comptables dès qu'on se mettrait en recherche d'un emploi. C'est peut-être vrai mais à condition de chercher directement après le diplôme alors. Mais sur le moment, je n'en avais ni l'envie, ni la force.”*

Malgré un CDD de 5 mois - le CDI reste un Graal rarement accessible - et quelques contrats de remplacement, Pierre a dû passer une seconde fois par la case Forem en septembre 2015, où 27.814 nouveaux jeunes de 18 à 24 ans se sont inscrits en 2015 pour la première fois, avec des diplômés n'offrant pas autant de débouchés que des études d'ingénieur ou en soins infirmiers. En outre, ils ne savent pas forcément non plus où postuler en candidature spontanée.

Et puis, ils ne sont pas toujours psychologiquement armés pour affronter un monde où règne la compétitivité. Les stages étudiants sont souvent les seules expériences professionnelles qu'ils aient connues... Sortis de l'école, ils n'ont désormais plus droit à l'erreur. Natacha Winners, psychologue et conseillère en orientation au Laboratoire d'ergologie appliquée d'Auderghem, regrette que les étudiants n'y soient pas suffisamment sensibilisés au cours de leur cursus: *“C'est sûr que les jeunes sont démunis en sortant des études. Les universités et instituts du supérieur devraient organiser des cours ou des séminaires au cours des dernières années, spécifiquement pour améliorer la connaissance qu'ont les jeunes sur le monde du travail. Ils ont appris plein de choses pendant les cours, mais ils n'ont pas tous les compétences pour identifier ce qu'ils veulent, comment se vendre et se défendre sur le marché de l'emploi”.*

### TRANSITION DOUCE

Depuis quelques années, le service Infor-Emploi de l'ULB a

mis sur pied un salon consacré uniquement aux étudiants. L'objectif du Forum "ON!" - dont la cinquième édition aura lieu le mardi 11 octobre sur le Campus du Solbosch - est justement de favoriser une "transition douce" entre les études universitaires et le marché de l'emploi. Le salon réunit tous les acteurs de la sphère préprofessionnelle bruxelloise: jeunes diplômés, service public d'emploi (Actiris) et recruteur. Un concept qui plaît et attire d'ailleurs de plus en plus de monde chaque année (839 participants en 2015). Côté wallon aussi, les consciences commencent à évoluer. Le Forem a notamment installé des "Carrefours emploi-formation" dans ses centres à travers la région. Surtout, le service

d'aide à l'emploi a réalisé cette année une grande enquête auprès des jeunes pour savoir comment ils pouvaient optimiser leurs services. *"Pour être honnête, c'est vrai que nous n'avons pas énormément investi sur les jeunes par le passé",* admet Héroïse Leloup, responsable du département "développement et qualité" du service aux particuliers au Forem. *"On se rend compte aujourd'hui que les besoins de ces jeunes ne sont pas les mêmes que ceux du reste du public. Au Forem, nous sommes inscrits dans une logique de métier. Mais ce que les jeunes veulent avant tout, c'est travailler dans un secteur où ils peuvent s'épanouir. On a donc inversé notre logique en disant: "À partir de ce diplôme-là, voilà tout ce que vous avez la possibilité d'exercer".*" Et, désormais, le suivi des jeunes diplômés se fait également à distance. Dans un premier temps du moins (dans les quatre premiers mois qui suivent l'inscription). Passé ces délais, ils devront prendre rendez-vous avec un conseiller, au même titre que n'importe quel autre demandeur d'emploi.

✘ Martin Monserez

**"ILS N'ONT PAS LES COMPÉTENCES  
POUR SE VENDRE ET SE DÉFENDRE SUR  
LE MARCHÉ DE L'EMPLOI."**